

# Le blues du traité transatlantique

## UNION EUROPÉENNE Les ministres tentent de maintenir la flamme

- ▶ L'UE fait de la conclusion d'un accord une « priorité géopolitique ».
- ▶ Mais le projet connaît un gros coup de mou.

La création de « l'Otan économique », soit le projet de Partenariat pour le commerce et l'investissement entre Etats-Unis et Union européenne, traverse une passe difficile. Un coup de mou. Au point que le 8<sup>e</sup> « round » de négociation entre les deux partenaires, prévu du 8 au 12 décembre à Bruxelles, a dû être annulé. « *Postposé* », diront les partisans de ce grand dessein « *géopolitique* », censé redonner du poids aux deux Alliés (et surtout à l'Europe!), bousculés par la globalisation et l'émergence de puissances concurrentes. La nouvelle session de pourparlers est désormais prévue en février, a indiqué vendredi la nouvelle commissaire européenne en charge du Commerce, la Suédoise Cecilia Malmström.

L'origine du coup de frein ?

Les Américains disent que le « round » de décembre, classiquement prévu deux mois environ après celui tenu à Washington du 29 septembre au 3 octobre, a été « *postposé pour donner le temps à la nouvelle Commission Juncker de préparer ces discussions* » en cours depuis juillet 2013. Cecilia Malmström a eu un premier contact hier avec

son homologue US Michael Froman. Mais la vraie tentative de donner « *un nouveau départ* » aux travaux, a-t-elle dit, devrait avoir lieu lors d'un déplacement à Washington le 9 décembre.

Une source européenne relève que « *le dernier round ne s'est pas bien passé du tout* ». Lors d'une réunion informelle des ministres européens du Commerce, mi-octobre à Rome, en présence de

Froman, « *les Etats membre les plus enthousiastes à donner une nouvelle impulsion aux négociations ont dû déchanter : Froman n'a pas donné l'impression de vouloir progresser rapidement ! Au contraire, ça n'avance pas* ».

Les Européens craignent que les Etats-Unis ne donnent pas la priorité à l'accord avec l'UE, mais

à la négociation, plus avancée, d'un *deal* similaire avec les pays du Pacifique. Par ailleurs, la donne a davantage changé aux Etats-Unis qu'en Europe - où une commissaire libérale suédoise (Malmström) a succédé à un libéral belge (De Gucht) : les

républicains règnent désormais en maîtres dans les deux chambres du Congrès. Et si les adversaires de Barack Obama sont réputés plus libre-échangistes que les démocrates, rien ne garantit qu'ils feront des « cadeaux » au président : un nouveau grain de sable dans la négociation... « *Nous sommes dans une phase transitoire. On a ralenti* », reconnaît un diplomate.

Bien sûr, des deux côtés de l'Atlantique, la volonté officiellement exprimée est d'aller de l'avant. Cela a été dit en marge du sommet du G20 le week-end dernier. Américains et Européens présents engageaient les négociateurs à « *faire tous les progrès possibles au cours de l'année prochaine* ». L'objectif de conclure l'accord en 2015, inscrit dans les conclusions du sommet européen de juin, n'était pas repris...

Les ministres européens en charge du Commerce réunis vendredi à Bruxelles ont aussi « *réaffirmé (leur) vif espoir de conclure dès que possible* ». « *C'est une priorité* », a insisté le ministre italien Carlo Calenda, qui présidait les travaux.

Ces communiqués volontaristes masquent de nombreuses difficultés. En Europe, les ministres jurent qu'un accord « *contribuera à stimuler la créa-*

*tion d'emplois et la croissance économique en développant les échanges et les investissements entre les deux côtés de l'Atlantique* ». Mais cette profession de foi n'empêche pas les critiques de grossir, alors que le mandat de négociation délivré par les Etats à la Commission, inchangé à ce stade, n'a été rendu public qu'en octobre, nourrissant les craintes sinon les fantasmes : l'accord sacrifiera-t-il l'*European way of life* sur l'autel du *big business* ? Plus que l'accès réciproque aux marchés, c'est l'uniformisation des normes et des règles en vigueur de part et d'autre de l'Atlantique qui est au cœur du projet...

Dès lors, un assemblage hétéroclite de protectionnistes, d'ONG altermondialistes, environnementalistes, associations de consommateurs, syndicats, etc. multiplie les attaques contre le projet. Dernier abcès de fixation en date : le mécanisme d'arbitrage qui permettrait aux investisseurs étrangers de porter plainte contre des régulations publiques jugées inéquitables. Des procédures similaires contenues dans des accords bilatéraux du passé ont conduit à de solides abus. Le Parlement européen, mais aussi la France et l'Allemagne, sont de plus en plus réticents à accepter ce mécanisme.

Une consultation publique en la matière s'achève. La Commission doit présenter des propositions avant Noël, pour mieux « *encadrer* » le mécanisme. Entre-temps, les ministres ont rappelé qu'un accord devra garantir « *notre droit à régler* » et maintenir « *des normes élevées* ». « *Renforcer la transparence* » est aussi au programme - et si Malmström a promis de mettre davantage de documents de négociation à disposition du Parlement, elle est invitée à obtenir le même geste du côté américain. Ce n'est pas gagné. ■

PHILIPPE REGNIER